



HAL
open science

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation

Maurice Kauffer, Yvon Keromnes

► **To cite this version:**

Maurice Kauffer, Yvon Keromnes. Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation. Langages, 2022, 225, pp.9-18. 10.3917/lang.225.0009 . hal-04249801

HAL Id: hal-04249801

<https://hal.science/hal-04249801>

Submitted on 19 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maurice Kauffer

Université de Lorraine & ATILF-CNRS (France)

Yvon Keromnes

Université de Lorraine & ATILF-CNRS (France)

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation

1. ÉTAT DES LIEUX

La phraséologie en tant que discipline connaît ces dernières années de profonds changements qui peuvent être décrits comme la remise en cause d'un équilibre initial et un mouvement vers un nouvel équilibre. L'équilibre initial participait de l'évolution générale dans l'organisation du savoir observée par E. Morin (1994), celui d'un éclatement toujours plus grand des domaines du savoir. Le phénomène est frappant depuis la formation des disciplines universitaires au XIX^e siècle, le simple accroissement des connaissances a tendance à s'accompagner d'une fragmentation toujours accrue desdites disciplines en sous-disciplines. C'est ainsi que, dans le champ linguistique, on parlera aujourd'hui de *sciences du langage* pour désigner un ensemble de disciplines pouvant souvent fonctionner en totale indépendance les unes des autres. Mais concernant la phraséologie, cet équilibre aujourd'hui perturbé avait également des raisons épistémologiques ; il reposait en effet sur une conception du langage de plus en plus fortement remise en question : cette conception « mathématique » du langage, parfaitement illustrée par la grammaire générative mais que l'on retrouve dans de nombreuses autres approches (et dont on pourrait faire remonter l'origine à la logique aristotélicienne), oppose d'un côté le lexique, ensemble de variables, et de l'autre la syntaxe, ensemble de règles combinatoires¹ permettant d'assembler ces variables de façon adéquate. Selon une telle conception combinatoire ou transformationnelle, à laquelle des linguistes tels que D. Bolinger (1977) se sont très tôt opposés, il est possible de postuler un sens invariant à un ensemble paraphrastique, la sémantique n'étant pour ainsi dire pas affectée par

1. La syntaxe étant conçue comme ensemble de règles combinatoires et le lexique comme ensemble de variables à combiner, c'est-à-dire des unités stables et définies. Taylor (2012) appelle une telle conception du langage le modèle de la *grammaire* et du *dictionnaire*. Il ne s'agit pas d'une métaphore mais, sans doute, d'un postulat essentiel pour toutes les approches visant à formaliser le langage.

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie

des transformations syntaxiques. C'est cette conception que l'on observe chez Z. S. Harris (1968, 1982), dans la grammaire générative de N. Chomsky mais aussi, paradoxalement, chez I. Mel'čuk². La conséquence d'une telle approche est en effet la relégation du lexique dans le domaine de l'irrégulier et, par là même, dans celui des phénomènes d'importance secondaire. C'est ainsi que, dans la grammaire générative par exemple, on distingue une partie centrale du langage (*core*), à laquelle on préfère s'intéresser, d'une partie périphérique.

C'est sur la base de cette opposition que la phraséologie s'est initialement constituée en tant que discipline, de sorte qu'elle est généralement considérée comme relevant de la lexicologie (Granger & Meunier, 2008 : xix). Initialement, la phraséologie semble avoir pour « raison d'être » de rendre compte des irrégularités et particularités propres à chaque langue³, de tout ce qui semble échapper aux règles combinatoires générales et qui, de ce fait (les générativistes sont explicites sur ce point), appartient au lexique.

Mais si cette conception du langage reconnaît à la phraséologie une compétence particulière dans les domaines de la lexicologie et de la lexicographie, il faut bien dire que, du point de vue de la linguistique générale, les phénomènes relevant de ce domaine ont pu être perçus comme à la fois marginaux et symptomatiques d'un certain dysfonctionnement du langage⁴. C'est ce qui explique, sans doute, qu'en tant qu'objet d'étude, la phraséologie soit longtemps restée un domaine relativement confidentiel de la linguistique. Ce n'est qu'avec une prise de conscience progressive du caractère massif et omniprésent des phénomènes phraséologiques dans la langue, depuis les observations de W. L. Chafe (1968) jusqu'à la proposition de F. J. Hausmann (1997) d'étendre la notion d'*idiomaticité*, qu'a pu s'amorcer une remise en question de cette opposition axiomatique du lexique et de la syntaxe.

Les principaux acteurs de cette remise en question ont essentiellement opéré au sein de deux traditions distinctes mais convergentes (voir Legallois & François 2006), celle des *grammaires de construction* (GCx)⁵ – avec les travaux fondateurs de R. Langacker, G. Lakoff, C. Fillmore, puis A. E. Goldberg – et celle de

2. Voir p. ex. Gladkij & Mel'čuk (1972) et Mel'čuk (1993). Ainsi, dans ce dernier ouvrage (*ibid.* : 44), l'auteur, partant d'une phrase d'une quarantaine de mots tirée de la presse, évalue à 50 millions l'ensemble des paraphrases en relation de « synonymie relative » avec la phrase initiale. Le paradoxe est qu'en dépit de cette conception, Mel'čuk s'est avant tout intéressé au lexique et a beaucoup travaillé sur la phraséologie.

3. P. ex. les « expressions idiomatiques » telles que *casser sa pipe*, expression parfaitement figée et non compositionnelle. De telles expressions sont généralement considérées comme des lexèmes étendus.

4. Si par exemple le mot *figement* est déjà connoté négativement en français, le phénomène phraséologique qu'il désigne se voit régulièrement décrit en termes d'*étouffement* et d'*emprisonnement* (Grunig 1997 ; Ancombre & Mejri 2011). De même, l'emploi du terme *Anomalie* en allemand, pour qualifier l'*idiomaticité* (Burger 2010), est également à rattacher à cette conception du langage comme combinatoire de variables.

5. Dans l'abréviation anglaise <CxG>, le <x> correspond à une notation abrégée du son /kʃ/ de <construction>, et non à un opérateur ; on notera donc l'équivalent français par <GCx> ou simplement <GC> avec, dans ce cas, le risque d'une confusion avec la Grammaire Cognitive de Langacker... qui est après tout l'une des grammaires de construction.

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation

la *linguistique de corpus* britannique – avec les travaux pionniers de J. R. Firth et de J. Sinclair. D’un côté comme de l’autre, on constate l’omniprésence d’éléments préfabriqués dans le langage, sans lesquels nous ne serions guère en mesure de nous exprimer de façon fluide (Langacker, 2013 : 19) et que J. Sinclair (1991 : 110) nomme « the idiom principle ».

Ce même principe d’*idiomaticité* est aussi le point de départ pour les grammaires de construction (Fillmore, Kay & O’Connor 1988), avec pour but d’élaborer une théorie capable de rendre compte de la totalité des phénomènes linguistiques, et non plus simplement de décrire un « noyau » où tout est régulier, ni rejeter tout ce qui ne l’est pas comme « marginal ».

Si les GCx ne constituent pas une théorie unifiée, les différentes approches sont globalement d’accord sur un certain nombre de postulats (voir Goldberg 2003 ; Fischer & Stefanowitsch 2007 ; François 2008) :

- le langage n’est pas de nature modulaire ;
- le savoir linguistique n’est pas inné ;
- un seul format peut convenir aux descriptions linguistiques à tous les niveaux, celui de construction (proche du sens de ce terme dans la grammaire traditionnelle) correspondant à un appariement entre forme et sens, où il faut entendre, pour la forme, tout ce qui relève de la phonologie, morphologie et syntaxe et, pour le sens, tout ce qui relève de la sémantique, pragmatique et des conventions discursives ;
- une construction peut être plus ou moins simple ou complexe, lexicalisée ou abstraite, nouvelle ou familière ⁶ ;
- les constructions se combinent entre elles pour former un réseau (*constructicon*) qui correspond au savoir linguistique d’un locuteur ;
- les GCx sont monostratales, non dérivationnelles ⁷, elles ne connaissent pas de « syntaxe profonde » ni « marqueurs zéro ».

La recherche internationale en grammaire de construction est extrêmement riche et dynamique ⁸, ce qu’illustre par exemple pour l’anglais la seconde édition considérablement augmentée de l’ouvrage de M. Hilpert (2020), la première édition ne datant que de 2014. En Allemagne, la série d’ouvrages qui est consacrée à ce thème chez l’éditeur Stauffenburg en est à son sixième titre ⁹. Quelles sont les raisons de cet engouement ? Elles se trouvent sans doute en partie dans le fait que, fondées sur l’idée d’un langage acquis grâce à des mécanismes cognitifs généraux et animé par une dynamique fondée sur l’usage, ces théories offrent des perspectives prometteuses pour la recherche dans les différents domaines

6. Ce dernier point fait débat, il est lié à la fréquence d’expressions et à leur « enracinement » neurologique (*entrenchment*), notion qui rend compte du caractère automatique de l’essentiel de notre activité linguistique.

7. Selon le principe WYSIWYG (*What You See Is What You Get*) des informaticiens : tout est là, dans ce que vous voyez.

8. Legallois & Patard (2017 : 12) parlent d’un « succès retentissant ».

9. Le premier de ces volumes étant Fischer & Stefanowitsch (2007), cité ici.

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie

des sciences du langage (acquisition du langage, apprentissage d’une deuxième langue, linguistique historique) mais aussi pour la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et l’analyse du discours. Du fait de leurs postulats partagés, les grammaires de construction sont très fortement apparentées ; sans les exagérer, il faut cependant noter quelques différences. Elles résident, en premier lieu, dans la motivation centrale de ces théories, plausibilité psychologique (Langacker, Lakoff, Goldberg), typologie (Croft) ou implémentation informatique (Kay & Fillmore). Cette motivation a des conséquences directes sur la conception de ce qui constitue une construction, avec essentiellement une approche « maximaliste » – par exemple chez R. W. Langacker où tout est construction¹⁰ ou chez A. E. Goldberg (2006), pour qui est construction tout ce qui n’est pas parfaitement compositionnel ou bien qui est suffisamment fréquent pour être considéré comme aisément accessible en tant qu’unité – et, d’autre part, une approche plus restrictive – chez P. Kay et C. J. Fillmore (1999), P. Kay (2013) – selon laquelle les constructions sont des expressions idiomatiques abstraites (*schematic idioms*).

Quoi qu’il en soit de ces différences, le développement des GCx, comme celui de la linguistique de corpus et computationnelle, entraîne un changement dans la configuration générale des sciences du langage en même temps que dans chacune des disciplines qui les constituent. Au sein de ces disciplines, on peut dire que la phraséologie est particulièrement affectée.

Pour la phraséologie et la phraséographie, en effet, l’acceptation des pré-supposés des deux traditions convergentes que nous venons d’évoquer a des conséquences théoriques importantes, qui conduisent à repenser radicalement la place de la phraséologie au sein de la linguistique¹¹. Une telle acceptation implique le remplacement des systèmes d’oppositions binaires par une approche *continuiste*, pour les notions de *lexique* et de *syntaxe*, pour celles de construction *libre* ou *figée*, mais aussi celles de *sémantique* et de *pragmatique*. L’objet d’étude est ainsi lui-même profondément changé, puisque c’est le modèle même du langage qui est changé et, avec lui, les représentations qui peuvent en être données. Dès lors, on assiste à une « extension du domaine de la phraséologie », annoncée par D. Legallois et A. Tutin (2013) et mise en pratique dans plusieurs contributions du présent volume¹².

10. « *Symbolic Assembly* » dans sa terminologie.

11. Voir p. ex. Mejri (2018) et son hypothèse de 3^e articulation du langage.

12. Voir également, Apothéloz (2018) et Diwersy & Legallois (2019).

2. CORPUS ET MÉTHODES

Si les deux courants théoriques à l’origine de ces changements sont basés sur l’usage effectif de la langue (*usage-based*), c’est à la linguistique de corpus que revient le mérite d’avoir développé une démarche véritablement empirique et d’avoir initié la réflexion sur les enjeux méthodologiques d’une telle démarche, dont l’extension a évidemment été largement favorisée par l’évolution technologique. De sorte qu’en phraséologie, comme dans d’autres domaines de la linguistique, le consensus en faveur de l’utilisation de corpus se fait toujours plus grand, même s’il se publie toujours des travaux de phraséologie dans lesquels la référence à des corpus électronique est pour ainsi dire absente¹³. On voit donc la linguistique de corpus s’intéresser à la phraséologie (Gray & Biber 2015) et celle-ci s’intéresser à la linguistique de corpus (Mitkov 2017 ; Corpas Pastor & Mitkov 2019). Pour autant, le recours aux corpus pose de nombreuses questions complexes (Colson 2017), tant de nature épistémologique que méthodologique, concernant la constitution des corpus, leur taille, les outils d’exploitation et l’usage qui en est fait : approches qualitatives ou quantitatives, descriptives ou heuristiques (*corpus-based* ou *corpus-driven*, voir Tognini-Bonelli 2001). Si l’approche quantitative connaît un essor important, à mesure que se développe l’usage d’outils statistiques plus sophistiqués, l’interprétation des résultats devient plus délicate. Il existe sans doute par ailleurs de mauvais usages des corpus (A. Stefanowitsch (2014) compte parmi eux le parcours impressionniste de concordanciers) ou encore la recherche d’exemples désignés à illustrer ce que l’on pense déjà connaître. Enfin, il faut aussi reconnaître qu’une approche quantitative de la phraséologie n’est pas la panacée, l’utilisation des corpus comporte également des limites. C’est le constat que font S. Granger et F. Meunier (2008) dans leur introduction, suggérant que cette approche n’est pas appelée à supplanter l’approche classique, essentiellement qualitative et de nature spéculative, mais que ces deux approches peuvent mutuellement s’enrichir¹⁴. Les contributions de ce numéro sont le reflet de cette situation complexe et changeante.

3. RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS

Jean-Pierre Colson s’intéresse aux changements théoriques induits par l’évolution technologique au sein de la phraséologie, amenée à s’approprier outils et méthodes de disciplines voisines. Il s’agit, en premier lieu, de l’accès à des corpus de grande taille et l’usage qui peut en être fait, par exemple en permettant de tester des hypothèses et modèles linguistiques sur des données authentiques et de procéder sur eux à des analyses à la fois qualitatives et quantitatives. La phraséologie se voit donc ainsi associée à la linguistique computationnelle. Mais

13. Voir p. ex. Diab-Duranton, Kleiber & Lachkar (2019).

14. Elles notent : « Surprisingly perhaps in a volume where corpora are so much in evidence, the word intuition or introspection is often used, even in the most NLP-oriented chapters » (Granger & Meunier, 2008 : xxvii).

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie

alors que celle-ci s’intéresse avant tout à des approches statistiques basées sur des modèles mathématiques, une approche venue d’une autre branche informatique, l’extraction d’informations (*information retrieval*), commence à y rencontrer un certain intérêt, et c’est elle que l’auteur favorise dans ses travaux. Il présente ici une méthodologie issue de la synthèse de travaux précédents et permettant une indexation très performante de corpus de grande taille. Les résultats obtenus grâce à cette méthodologie, associant les techniques de clusters métriques et de probabilités de requêtes, permettent la détection automatique d’unités phraséologiques indépendamment de leur fréquence. Ces résultats s’accordent particulièrement bien avec les options théoriques des grammaires de construction (GCx) : d’abord, parce qu’ils montrent une continuité dans les degrés de figement observés, ce qui place les unités phraséologiques à l’articulation du lexique et de la syntaxe (et cela est précisément un point sur lequel s’accordent toutes les GCx) ; ensuite, parce que les GCx considèrent le langage comme un réseau probabiliste de constructions plus ou moins abstraites et c’est ce que J.-P. Colson s’emploie à vérifier à partir d’exemples tirés du français.

L’approche constructionniste est également au cœur de l’étude proposée par Yvon Keromnes sur le motif [ADJ *comme* SN] (*bête comme ses pieds, malin comme un singe, etc.*) et ses homologues en allemand et en anglais. De telles expressions, que l’on peut retrouver dans différentes langues, ont déjà été étudiées par la phraséologie, comme l’atteste leur présence dans différents dictionnaires d’expressions idiomatiques, mais il s’agit généralement de décrire le sens particulier de chaque expression ; certains chercheurs se sont également penchés sur le mécanisme spécifique qui leur donne ce sens (ainsi p. ex. pour le français, Mejri 1994 ; Leroy 2007 traitent d’une expression de l’intensité) mais l’approche des expressions idiomatiques se prête particulièrement à un recours aux GCx, puisque celles-ci participent typiquement à la fois du lexique et de la syntaxe (Dobrovol’skij 2011). Ici, l’approche de ces expressions en tant qu’instanciations d’une construction plus abstraite s’emploie à montrer la continuité qui existe entre ces expressions plus ou moins figées et des constructions comparatives libres. Cette approche est rendue possible par l’existence de corpus de grande taille dans les trois langues étudiées, elle est grandement facilitée, pour deux de ces langues (l’anglais et le français), par le fait que ces corpus soient annotés, elle est plus difficile pour le corpus allemand, de taille supérieure mais non annoté. Malgré tout, il faut souligner que, dans les trois corpus utilisés, le « bruit » au sein des résultats obtenus nécessite un travail de nettoyage relativement important. Pour autant, ces résultats montrent clairement le caractère restrictif du regard porté jusque-là par la phraséologie classique sur ces expressions.

Cette démarche épistémologique de mise à l’épreuve d’un modèle théorique est également présente dans l’article de Mathilde Dargnat, qui s’intéresse à la cooccurrence de deux marqueurs discursifs, *mais* et *enfin*, rendue célèbre par le personnage de bande dessinée Gaston Lagaffe (*m’enfin !*), mais qui lui est antérieure, et que l’on associe au français parlé de Belgique. C’est à la fois en raison de l’éventuelle non-compositionnalité de ce marqueur complexe et de

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation

la prise en compte de ses caractéristiques pragmatiques que le cadre théorique des GCx s'avère prometteur pour l'élaboration d'un modèle explicatif. Après avoir décrit les différentes valeurs de chacun des composants telles qu'elles sont présentées dans la littérature, l'auteur décrit les combinaisons observées de ces valeurs dans leur cooccurrence, s'appuyant pour cela sur différents corpus oraux et écrits, pour proposer enfin une caractérisation de la corrélation entre propriétés formelles et sémantico-pragmatiques de ce marqueur complexe.

C'est sur le français parlé au Québec que se penche Gaétane Dostie, qui s'interroge sur le statut phraséologique d'unités émergentes du parler « jeune » ; il s'agit d'un phénomène récemment décrit dans différentes langues et qui, pour le français québécois, prend la forme de séquences telles que « *X être comme* », « *X être là* » ou « *X faire comme* », qui servent à introduire une scène qui est ainsi « recrée » (avec les caractéristiques phonologiques du discours direct, éventuellement accompagnée de mimiques et de gestes). L'étude de ces unités, basée sur de nombreux exemples extraits du *Corpus du Français Parlé au Québec*, utilise la terminologie des phrasèmes élaborée par I. Mel'čuk. Comme dans l'article précédent, il s'agit d'évaluer la contribution sémantico-pragmatique de chaque constituant pour établir si l'on a affaire à un phénomène collocationnel ou à l'émergence d'une locution.

Agnès Tutin, Yujing Ji et Olivier Kraif étudient l'écrit à travers une notion récente en phraséologie, à l'interface de cette discipline et de l'analyse du discours, et qu'ils appellent « routine sémantico-rhétorique ». De telles « routines » ont déjà été étudiées à l'oral mais très peu à l'écrit. Or, ces expressions plus ou moins figées s'avèrent posséder des fonctions spécifiques liées au genre de textes où on les trouve. Ce travail théorique se nourrit de travaux précédents consacrés à ce même phénomène dans des discours scientifiques (Tutin & Kraif 2016 ; Kraif & Tutin 2017), travaux exploitant la technique des corpus arborés. Il s'agit à présent pour les auteurs de s'interroger sur les contraintes syntaxiques propres à ces routines, la question de leur degré de figement et les fonctions sémantico-rhétoriques qu'elles servent, cela afin d'en proposer une modélisation à des fins didactiques et de traitement automatique.

La réflexion de Maurice Kauffer s'appuie également sur des corpus écrits, un ensemble de bi-textes franco-allemands, conçus pour l'étude de phraséologismes particulièrement présents dans les échanges oraux. Plus précisément, cette réflexion porte sur le contexte, notion souvent étudiée dans le cadre plus général de la linguistique (mais qui demeure problématique) et qui a été relativement ignorée par la phraséologie. M. Kauffer s'interroge sur les relations entre contexte et phraséologismes, certains d'entre eux s'y montrant particulièrement sensibles, puisqu'en fonction de celui-ci, il leur est possible d'inverser leur sens et même de gagner ou de perdre leur statut phraséologique. Le cas choisi comme exemplaire pour illustrer cette extrême interdépendance entre contexte et phraséologismes est celui des Actes de Langage Stéréotypés (ALS), une catégorie

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie

d’unités phraséologiques à fonction pragmatique tout à fait spécifique et qu’il s’agit de distinguer des routines conversationnelles comme des pragmatèmes.

C’est aussi des ALS que traite Anja Smith, dans le cadre du projet de dictionnaire électronique bilingue, de ces phraséologismes sur lequel œuvre l’équipe dirigée par M. Kauffer. Les évolutions théoriques et technologiques ont aussi une forte incidence sur la représentation des phraséologismes dans les ressources lexicographiques (phraséographie) et c’est avec ce constat que débute la réflexion engagée par A. Smith sur l’objet nouveau que constitue un dictionnaire électronique consacré à un type de phraséologisme très particulier, décrit dans ses propriétés sémantico-pragmatiques et formelles ; ce dictionnaire se démarque de la tradition lexicographique en ce qu’il entend prendre en compte la dimension communicationnelle des phraséologismes décrits. Cette réflexion recouvre donc les questions de méthode de constitution et d’exploitation du corpus comme celles que pose l’élaboration d’un tel dictionnaire dans son ensemble.

Les dictionnaires sont également au cœur du projet innovant présenté par Lichao Zhu, qui associe extraction automatique à partir du discours lexicographique du TLFi et confrontation des résultats à un corpus de presse. La cible de cette recherche est ce que R. Martin (1997) appelle « moules phraséologiques », des unités linguistiques comprenant une partie lexicalisée et une partie abstraite, représentée sous forme de partie du discours, unités non entièrement figées sans être libres pour autant. L’hypothèse de départ est que ces « moules phraséologiques » sont présents dans le réseau sémantique et phraséologique que comporte la macrostructure du dictionnaire, un réseau qui échappe à ses concepteurs mais qui peut être appréhendé informatiquement à travers les expressions récurrentes et les renvois présents dans les micro-structures, avant d’être mis à l’épreuve sur un corpus de textes authentiques. Outre l’intérêt intrinsèque de cette recherche phraséologique, l’auteur suggère que celle-ci permettrait de juger de la pertinence des descripteurs retenus et ainsi d’améliorer la description phraséographique dans les dictionnaires.

Références

- ANSCOMBRE J.-C. & MEJRI S. (éds) (2011), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion.
- APOTHÉLOZ D. (2018), « Deux exemples de noyaux potentiellement phraséologiques : les pseudo-clivées et *déjà* justificatif », *Verbum XL* (1), 83-99.
- BOLINGER D. (1977), *Meaning and Form*, London, Longman.
- BURGER H. (2010), *Phraseologie – Eine Einführung am Beispiel des Deutschen*, 4. Auflage, Berlin, Erich Schmidt Verlag.
- CHAFE W. L. (1968), “Idiomaticity as an anomaly in the Chomskyan paradigm”, *Foundations of Language* 4 (2), 109-127.
- COLSON J.-P. (2017), « À la croisée des corpus et de la phraséologie : une proposition d’outil informatique », *Studii de lingvistică* 7, 13-26.

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation

- CORPAS PASTOR G. & MITKOV R. (eds.) (2019), *Computational and Corpus-Based Phraseology. Proceedings of the Third International Conference – Europhras 2019* (Malaga, Spain), New York, Springer.
- CROFT W. (2001), *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- DIAB-DURANTON S., KLEIBER G. & LACHKAR A. (éds) (2019), *Proverbes et locutions figées : description et catégorisation*, Paris, Geuthner.
- DIWERSY S. & LEGALLOIS D. (2019), « L'apport de la méthode des motifs aux analyses phraséologiques en discours », in M. Kauffer & Y. Keromnes (eds), *Theorie und Empirie in der Phraseologie / Approches théoriques et empiriques en phraséologie*, Tübingen, Stauffenburg, 115-131.
- DOBROVOL'SKIJ D. (2011), « Phraseologie und Konstruktionsgrammatik », in A. Lasch & A. Ziem (eds), *Konstruktionsgrammatik III – Aktuelle Fragen und Lösungsansätze*, Tübingen, Stauffenburg, 111-130.
- FILLMORE C. J., KAY P. & O'CONNOR M. C. (1988), “Regularity and idiomatcity in grammatical constructions: The case of *let alone*”, *Language* 64 (3), 501-538.
- FISCHER K. & STEFANOWITSCH A. (2007), « Konstruktionsgrammatik : Ein Überblick », in K. Fischer & A. Stefanowitsch (eds), *Konstruktionsgrammatik I – Von der Anwendung zur Theorie*, Tübingen, Stauffenburg, 3-18.
- FRANÇOIS J. (2008), « Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents », *Cahier du CRISCO* 26. [en ligne]
- GLADKIJ A. V. & MEL'ČUK I. (1972), *Éléments de linguistique mathématique*, trad. du russe par J. Cohen & D. Hérault, Paris, Dunod.
- GOLDBERG A. E. (2003), “Constructions: A new theoretical approach to language”, *Trends in Cognitive Sciences* 7 (5), 219-224.
- GOLDBERG A. E. (2006), *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press.
- GRANGER S. & MEUNIER F. (eds.) (2008), *Phraseology: An Interdisciplinary Perspective*, Amsterdam, Benjamins.
- GRAY B. & BIBER D. (2015), “Phraseology”, in D. Biber & R. Reppen (eds.), *The Cambridge Handbook of English Corpus Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 125-145.
- GRUNIG B.-N. (1997), « Préface », dans M. Martins-Baltar (éd.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay-Saint Cloud, ENS Éditions, 13-17.
- HARRIS Z. S. (1968), *Mathematical Structures of Language*, New York, Wiley.
- HARRIS Z. S. (1982), *A Grammar of English on Mathematical Principles*, New York, Wiley.
- HAUSMANN F. J. (1997), « Tout est idiomatique dans les langues », dans M. Martins-Baltar (éd.), *La Locution, entre langue et usages*, Fontenay-Saint Cloud, ENS Éditions, 277-290.
- HILPERT M. ([2014] 2020²), *Construction Grammar and its Application to English*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- KAY P. (2013), “The limits of construction grammar”, in T. Hoffmann & G. Trousdale (eds.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford, Oxford University Press, 32-48.
- KAY P. & FILLMORE C. J. (1999), “Grammatical constructions and linguistic generalizations: The *What's X doing Y?* construction”, *Language* 75 (1), 1-33.
- KRAIF O. & TUTIN A. (2017), « Des motifs séquentiels aux motifs hiérarchiques : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents pour le repérage des routines discursives », *Corpus* 17. [en ligne]

Aspects de la recherche actuelle en phraséologie

- LAKOFF G. (1987), *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, The University of Chicago Press.
- LANGACKER R. W. (2013), *Essentials of Cognitive Grammar*, Oxford, Oxford University Press.
- LEGALLOIS D. & FRANÇOIS J. (éds) (2006), *Cahier du CRISCO n° 21 : Autour des grammaires de construction et de patterns*, Caen, Université de Caen & CRISCO.
- LEGALLOIS D. & PATARD A. (2017), « Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique », *Langue française* 194, 5-14.
- LEGALLOIS D. & TUTIN A. (2013), « Présentation : vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 189, 3-25.
- LEROY S. (2007), « Les comparaisons *comme SN* exprimant le plus haut degré », *Travaux de linguistique* 54, 69-82.
- MARTIN R. (1997), « Sur les facteurs du figement lexical », dans M. Martins-Baltar (éd.), *La Locution, entre langue et usages*, Fontenay-Saint Cloud, ENS Éditions, 291-306.
- MEJRI S. (1994), « Séquences figées et expression de l'intensité : essai de description sémantique », *Cahiers de lexicologie* 65, 111-122.
- MEJRI S. (2018), « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage », *Verbum XL* (1), 7-19.
- MEL'ČUK I. (1993), *Cours de morphologie générale*, vol. 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal & CNRS Éditions.
- MITKOV R. (ed.) (2017), *Computational and Corpus-Based Phraseology. Proceedings of the Second International Conference – Europhras 2017* (London, UK), New York, Springer.
- MORIN E. (1994), « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires* 2. [en ligne]
- SINCLAIR J. (1991), *Corpus, Concordance and Collocation*, Oxford, Oxford University Press.
- STEFANOWITSCH A. (2014), “Collostructional analysis: A case study of the English *into-causative*”, in T. Herbst, H.-J. Schmid & S. Faulhaber (eds.), *Constructions Collocations Patterns*, Berlin, De Gruyter, 217-238.
- TAYLOR J. R. (2012), *The Mental Corpus: How Language is Represented in the Mind*, Oxford, Oxford University Press.
- TOGNINI-BONELLI E. (2001), *Corpus Linguistics at Work*, Amsterdam, Benjamins.
- TUTIN A. & KRAIF O. (2016), « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents », *Lidil* 53, 119-141.